cumeo
VOS FORMATIONS SUR MESURE

Programme de formation

Conduire et structurer le dialogue social – Niveau intermédiaire

27/04/2026

Prix INTER : à partir de 800,00 € net de TVA

Durée : 2 jours soit 14 heures

Public : chef de service, responsable, encadrant

Prérequis : aucun

Objectifs :
Mettre en place les conditions d'un dialogue social constructif ;
Faire des relations sociales un levier et/ou enjeu de qualité de vie au travail ;
Comprendre les principales dispositions du droit syndical ;
Comprendre le cadre réglementaire des instances représentatives du personnel.

Programme :

1- Les représentations nationales : mode de désignation et compétences

Le Conseil Commun de la Fonction Publique (CCFP) ;
Le Conseil Supérieur de la Fonction Publique ;

2- Les organisations représentatives des agents (CAP, CCP, CSA, FSSSCT)

Composition et organisation ;
Modalités d'élection des membres ;
Fonctionnement et compétences : cas de saisine obligatoire ou facultative.

3- Cadre juridique du dialogue social

Modalités pratiques de l'exercice du droit syndical :

- Communication des organisations syndicales : affichage des informations, distribution de tracts, autorisations d'absence ;
- Financement des organisations syndicales : cotisations et collecte des cotisations.
- Mise à disposition de locaux
- Positions, droits à congés et autorisations d'absences liés à l'exercice du droit syndical ;
- Congé pour formation syndicale ;
- Mise à disposition de fonctionnaires auprès des organisations syndicales ;
- Autorisations d'absence (AA) pour activité syndicale, crédit de temps syndical ;

Décharge d'activité de service : situation administrative et avancement des agents.
Négociation des accords : conditions de validité des accords ;modifications des modalités de calcul de la règle de l'accord majoritaire.

4- Réussir le dialogue social

Programme de formation

Les modalités d'interaction et de dialogue ;
Les règles de fonctionnement avec les représentants syndicaux ;
Favoriser la coopération des partenaires sociaux ;
Gérer un groupe de travail ;
Favoriser un dialogue constructif ;
Mettre en place des règles relationnelles efficaces.

5- La QVT, un concept protéiforme
Qu'est-ce que c'est ?
Les trois dimensions de la QVT :

- les conditions d'emploi et de travail,
- la capacité d'expression et d'action qui se rapporte à la qualité des relations de travail,
- le contenu du travail

La QVT selon les partenaires sociaux: comment faire ?

6- Gérer les situations délicates avec les syndicats
Faire face au blâme de la structure ;
Réagir face à l'agressivité, la tension, l'incompréhension ;
Canaliser les comportements inadaptés ;
Adopter une posture de négociateur ;

Mise en situation sur le déroulement d'une réunion avec des représentants syndicaux très agressifs.

Formateur référent :
M. Jean-Baptiste Planchin, consultant-formateur (FPE, FPH, FPT et secteur privé), intervenant en prévention des risques professionnels agrée

Méthode pédagogique :
Identification des besoins et des attentes avec un questionnaire d'évaluation des attentes et auto-positionnement ;
Activités brise-glace ;
Apport des connaissances : exposé oral et interaction avec les apprenants, activités en petits groupes pour la résolution de problèmes et des médias variés ;
Apprentissage interactif au cours de discussions, ateliers pratiques, quiz interactif.

Moyens et supports pédagogiques :
Présentations en vidéoprojection
Quiz interactifs / questionnaires
Espace de stockage extranet des stagiaires : document pédagogique, documents d'informations complémentaires (articles, rapports, études, arrêts juridiques etc.), dossiers documentaires.

Modalités d'évaluation et de suivi :
20 jours avant la formation, un questionnaire de recueil des besoins et un auto-positionnement est envoyé par aux participants.
La préinscription est confirmée soit après avis du responsable de formation pour un salarié, un agent public ou un bénévole soit après concertation de l'intéressé-e.

Programme de formation

Aucune inscription ne sera validée sans une convention de formation signée.
L'évaluation par le formateur se fait tout au long de la formation.
A la fin de la formation, un questionnaire d'évaluation et de satisfaction de fin de formation ainsi qu'un auto-positionnement de fin de formation est envoyé par courriel aux participants.
90 jours après la formation, un questionnaire d'évaluation à froid est envoyé par courriel aux participants.

Informations sur l'accessibilité :
Tout participant en situation de handicap ou nécessitant une adaptation particulière, éprouvant des difficultés particulières ou ayant des contraintes spécifiques est invité à prendre contact avec notre référent handicap.
Nos modalités pédagogiques peuvent être adaptées en fonction de votre handicap par l'utilisation d'outils appropriés (documents en Braille, logiciel NVDA/Jaws, langue des signes française etc.).